

Note sur l'atelier national sur le thème : « Identification, suivi et gestions des risques budgétaires » – Septembre 2019
Libreville - Gabon

Le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre) et le Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales, ont organisé, du 16 au 20 septembre 2019 à Libreville, un atelier national sur le thème « l'identification, le suivi et la gestion des risques budgétaires ». Cet atelier, qui a vu la participation d'une centaine de fonctionnaires de différentes administrations, a été animé par Messieurs Severin Yves KAMGNA, Conseiller résident en gestion macrobudgétaire d'AFRITAC Centre et Clemens MUNGENAST, Expert du FMI.

L'objectif général de cette rencontre était de former les participants sur les aspects conceptuels, institutionnels, organisationnels et techniques de gestion des risques budgétaires. Sur un plan pratique, une cartographie des risques budgétaires, une grille d'analyse de ces risques, ainsi qu'une mouture du rapport sur les risques budgétaires à annexer au projet de loi de finances 2020 étaient attendues à l'issue des travaux.

Trois temps forts ont marqué les travaux :

- *La cérémonie d'ouverture*, ponctuée par le mot introductif de Monsieur Paulo Drummond, Coordonnateur/Directeur d'AFRITAC Centre et le discours d'ouverture prononcé par Monsieur Roger OWONO MBA, Ministre de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales. Dans leurs interventions respectives, ces personnalités ont insisté sur les enjeux que revêtent l'identification, le suivi et la gestion des risques budgétaires encadrés par la Directive 01/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC relative aux lois de finances et par la loi organique n°020/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB);
- *Les présentations en sessions plénières*, qui ont permis de mettre en exergue des caractéristiques propres aux risques liés aux chocs macroéconomiques, aux passifs implicites de l'Etat, au secteur financier, aux entreprises publiques, aux partenariats publics-privés, aux ressources naturelles et à des événements spécifiques et d'échanger sur les méthodes d'identification, de quantification et d'atténuation ainsi que les dispositifs idoines de communication sur ces risques budgétaires ;
- *Les travaux en groupe*, qui ont permis aux participants de s'exercer à identifier les risques budgétaires auxquels est exposé le Gabon, d'essayer de les quantifier et de suggérer les mesures d'atténuation et de provisionnement pour limiter les conséquences de ceux-ci sur le cadrage et l'exécution budgétaires. Les participants ont également échangé sur le dispositif institutionnel à mettre en place pour pérenniser les acquis de l'Atelier et suivre les risques budgétaires.